

OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE ET RD EN TRAVERSE - PREMIÈRE TRANCHE

Les travaux cœur de village sont entrés dans leur phase finale, avec la réalisation des finitions :

- mise en place de la signalisation routière ;
- matérialisation des places de parking, des passages protégés répondant à la norme handicap et précédés de larges bandes blanches pour optimiser leur visibilité ;
- mise en place de bancs devant la médiathèque et de part et d'autre de l'abri bus ainsi que d'une poubelle munie d'un cendrier et de bacs à fleurs (ces derniers n'ont pu recevoir de fleurs compte tenu de leur livraison tardive) ;
- implantation d'un candélabre (éclairage public) et d'un passage protégé supplémentaire avant le stop entre la route d'Auriac-Lagast et l'avenue de Lodève.

Quant au mur en contrebas de l'école publique, les membres de la commission travaux ont constaté que sa construction ne répondait pas au cahier des charges et ont demandé sa reprise, à la charge de l'entreprise adjudicataire, conformément à ce qui était prévu. Cette intervention sera terminée pour la rentrée scolaire.

Dans le cadre de la sécurisation des jardins de l'école, il est également prévu la pose d'un garde-corps sur ce mur de parement.



RÉALISATIONS ET TRAVAUX PROGRAMMÉS POUR L'AMÉLIORATION DES VOIRIES

TRAVAUX RÉALISÉS

Depuis le début de l'année 2019, la commune de Cassagnes-Bégonhès a effectué des travaux de voirie en réalisant un enduit superficiel de type bicouche à La Treillerie, La Duronie, Le Bousquet Saint-Amans, Esclapiès et Le Caucart, pour une longueur totale de 1,625 km et un coût de 37 219,95 € HT.

TRAVAUX PRÉVUS POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2019

Carrefour de la gendarmerie et Côte Vieille :

Pour des raisons de sécurité, ce carrefour va devenir une zone à 30 km/h, de la route de Naucelle jusqu'au carrefour de la route d'Esclapiès.

Un passage piéton va matérialiser le cheminement entre la Côte Vieille et la place de la gendarmerie.

Le haut de la Côte Vieille bénéficiera d'un marquage au sol avec la matérialisation de l'emplacement des conteneurs à poubelles. De plus, le devant de porte des dernières maisons sera sécurisé avec des zones de stationnement, de sortie de véhicule et de marquage type zébras. Un panneau stop sera posé et l'ensemble de la voie deviendra une zone de rencontre.



Cette dénomination signale une voie ouverte à tous les modes de transport mais où les piétons bénéficient de la priorité et peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie. Pour que cela soit possible, la vitesse des véhicules motorisés et des vélos est limitée à 20 km/h. Le stationnement des véhicules n'est possible que sur les espaces aménagés.

Carrefour d'Esclapiès :

Ce carrefour fera partie de la zone à 30 km/h et un panneau cédez le passage sera posé au niveau de la route d'Esclapiès.

Aménagement de la portion haute du lotissement les chênes 3 :

La voie du haut du lotissement les chênes 3, du n° 23 au n° 31, va être

aménagée avec la pose de bordures et la réalisation d'un enduit bicouche.

Centre-village :

Le marquage au sol des places de parking sous la salle des fêtes est programmé.

Aménagement voie communale n° 6 et de la place du marché :

L'étude et le dossier de consultation des entreprises seront rendus en septembre.



L'aménagement du carrefour entre la Côte Vieille et la place de la gendarmerie.

TRI DES DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La bonne gestion du tri et de notre assainissement collectif influe sur la qualité de notre environnement et également sur les coûts de cette gestion.

TRI DES DÉCHETS

Des sacs jaunes fournis par Pays Ségali Communauté sont distribués aux habitants de Cassagnes-Bégonhès en mairie pour simplifier le tri des déchets.

Malgré tout, vous pouvez continuer à déposer en vrac les emballages et papiers dans le bac jaune.

Les bacs et les sacs jaunes sont réservés à la collecte des :

- bouteilles, flacons, sacs et films étirables en plastique ;
- emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, bidons de sirop...) ;
- briques alimentaires et cartons ;
- papiers : enveloppes (avec ou sans fenêtre), journaux, magazines, livres, prospectus...

Ce simple geste écologique à faire au quotidien présente également un enjeu économique : le traitement des ordures ménagères (sacs noirs) coûte presque 4 fois plus cher que le traitement des déchets recyclables.

Aujourd'hui, sur le territoire de la communauté de communes, un habitant rejette en moyenne plus de 200 kg d'ordures ménagères par an, 52 kg de tri (bac jaune) et 28 kg de verre (Récup' verre). En triant mieux, vous pouvez faire des économies et préserver les ressources naturelles.

Les déchets verts (tonte de pelouse, branchages, feuilles mortes...) doivent être compostés dans votre jardin ou emportés en déchetterie. Vous ne devez en aucun cas les jeter dans les conteneurs de collecte.

Un compostage naturel de tous les déchets de cuisine et de table est simple à mettre en place, surtout pour les personnes disposant d'un jardin ; n'hésitez pas à demander de l'information à ce sujet.

Les déchets encombrants, les déchets toxiques et les appareils électriques et électroniques usagés sont à déposer en déchetterie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune de Cassagnes-Bégonhès gère son assainissement collectif. Pour le bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration, il ne faut rien jeter dans les toilettes : aucune lingette, aucune couche ni protection périodique même si dites biodégradables, etc.

Nous vous rappelons également qu'il est bon de penser à nettoyer régulièrement la boîte siphon de votre habitation.

Les désordres engendrés au niveau de la station d'épuration entraînent nécessairement un coût d'entretien supérieur, auquel chacun contribue au plan communal.

SERVICES

SECRETARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRETARIAT DE MAIRIE
Ouvert du lundi au vendredi
9 h / 12 h - 14 h / 17 h
05 65 46 70 09
www.cassagnes-begonhes.fr
mairie-cassagnes12@orange.fr
Secrétaire de mairie : Christel Henry
Adjointe administrative : Aurélie Bru

PERMANENCES

Michel Costes (maire) : mardis et vendredis matin et sur rendez-vous

Francis Bounhol (1^{er} adjoint) et François Gaultier de Kermaal (2^e adjoint) : jeudis matin
Clarisse Lagarde (3^e adjoint) et Julien Fraysse (4^e adjoint) : sur rendez-vous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS SÉGALI
05 65 69 27 43

DÉCHETTERIE DE SALMIECH
05 65 74 45 61

Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE
05 65 74 71 01
bibliotheque.cassagnes@gmail.com

Horaires :
3^e lundi du mois : 10 h / 12 h
Mardi : 16 h / 18 h
Mercredi : 14 h 30 / 16 h 30
Vendredi : 10 h / 12 h
Samedi : 10 h / 12 h et 14 h 30 / 16 h 30

EXPOSITIONS

PORTRAITS-AUTO-PORTRAITS

10 mois, c'est court et c'est long ; l'éternité pour un papillon, une poussière pour un système solaire. 10 mois, c'est ce qu'il aura fallu à des enfants de 3 à 11 ans pour pousser, grandir, se métamorphoser tout doucement, quasi imperceptiblement.

Portraits – Autoportraits présente pour chacun d'eux un diptyque composé d'une photo (le portait) et d'un dessin (l'autoportrait) réalisés une première fois à la rentrée de septembre 2018 puis une seconde à la veille des grandes vacances. Un hommage au documentaire *Dessine-toi...* réalisé par le photographe Gilles Porte en France et dans les écoles du monde entier. *Projet réalisé avec la complicité des écoles primaires et maternelles de Cassagnes-Bégonhès dans le cadre des accueils de classes mensuels en médiathèque pour l'année scolaire 2018/2019.*

Du 10 juillet au 10 septembre 2019



Chenille du papillon machaon, © G. Alziar

PORTRAITS D'INSECTES

NATURE EN FORME

Droite, point, triangle, carré, pentagone, hexagone, cercle, sphère, cube, cylindre, cône, croix, étoile, spirale... autant de formes géométriques présentes dans la nature à l'état brut et patiemment inventoriées par Gabriel Alziar. Botaniste et entomologiste de métier, il a rassemblé et légendé plus d'une quarantaine de photographies. Cette exposition en deux volets présente en parallèle une série de por-

traits d'insectes estampillés 100 % Aveyron, habitant dans le secteur de Cassagnes-Bégonhès, et une série de photographies témoignant de la géométrie du vivant. Une plongée passionnante au cœur de la biodiversité !

Du 11 septembre au 30 octobre 2019

BORD DE ROUTE

Appel à contribution : Vous partez en vacances cet été ? oui, non, peut-être ? En rando, à vélo, à dos d'âne, en caravane ou à pied, cet été si vous longez, croisez ou enjambez des bords de route touchants, émouvants, dégoûtants, incroyables, saugrenus, délicats, mythiques... prenez-les en photo et envoyez-les nous par mail !! Ces images viendront compléter l'exposition « Bord de route » installée en novembre et décembre prochain à la médiathèque dans le cadre du mois du film documentaire en Pays Ségali. Pensez à noter le lieu où la photo a été prise.

Envoyez vos photos jusqu'au 30 septembre à bibliotheque.cassagnes@gmail.com

CINÉDOCS

ALICE AU PAYS DES CAFARDS

Un film réalisé par Jean-Pierre Gibrat France - 2006 - 52 mn - VF et ESPACE
Un court-métrage réalisé par Éléonore Gilbert France - 2014 - 14 mn - VF

Repoussante pour certains, la blatte est l'héroïne de ce passionnant film documentaire qui relate l'expérience tentée par un groupe de scientifiques français, belges et suisses, sous l'étiquette du projet « Leurre » : introduire au sein d'un groupe animal une réplique robotisée de l'espèce et observer la cohabitation des vrais et des faux spécimens. C'est donc dans le sillage de machines minuscules et ultraperfectionnées que l'on pénètre dans le sombre univers du cafard, espèce réputée pour sa résistance hors du commun et cobaye privilégié des chercheurs du monde entier. Jean-Pierre Gibrat, le réalisateur, nous invite à l'instar de Lewis Carroll à passer de

l'autre côté du miroir, à l'échelle du tout petit.

Le film sera précédé du court-métrage d'Éléonore Gilbert intitulé *Espace* qui montre une petite fille, crayon et papier à l'appui, détailler le fonctionnement de la cour d'école. Une projection en deux parties pour aiguïser son sens de l'observation.

Discussion d'après visionnage avec l'entomologiste Gabriel Alziar qui nous présentera quelques spécimens de sa collection privée.

Co-organisé par l'association Au plaisir de lire et la commune de Cassagnes-Bégonhès.

Vendredi 25 octobre 2019 à 15h et 20h
Salle du conseil municipal, 22 avenue de Lodève - Entrée libre.

Une projection dans le cadre du mois du film documentaire :

ROUTE ONE - USA

Un film réalisé par Robert Kramer États-Unis - 1989 - 265 mn - VOST

La route numéro 1 qui longe la côte atlantique, de la frontière canadienne, dans l'état du Maine, à Key West en Floride, était jusqu'en 1936 la route la plus fréquentée des États-Unis. Aujourd'hui, un tiers de la population des États-Unis vit le long de cette ancienne voie de 5 000 kilomètres. Parcourir cette fine bande de macadam que les autoroutes immenses ont reléguée au second plan, c'est s'offrir un voyage en plein cœur de l'Amérique. **Séance « pique-nique/transat » :** vous avez une chaise longue ? venez avec ! Auberge espagnole partagée en fin de séance et, pour les affamés, en-cas prévu par l'association Au plaisir de lire à l'entracte.

Séance organisée grâce au soutien du conseil départemental et de sa médiathèque, avec les bibliothèques du Pays Ségali, l'aide de l'association Au plaisir de lire et l'apport technique de l'association de cinéma itinérant Mondes & Multitudes.

Samedi 9 novembre à 18h, salle des fêtes. Entrée libre.

Retrouvez l'actualité de la médiathèque sur www.cassagnes-begonhes.fr ou directement sur place !



LA FEUILLE

lettre d'information municipale

Cassagnes-Bégonhès

Août 2019

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications.)

AOÛT	DU VEN. 23 AU DIM. 25	DU VEN. 23 AU DIM. 25	DIM. 25	MER. 28
	▲ 11 ^e salon d'art créatif (Club de peinture du Céor) salle des fêtes	▲ Fête d'été (LSA XV), avec repas et brocante le dim.	▲ Concours de pétanque ouvert à tous	▲ Pétanque en doublettes - 20h30 place du Céor
SEPT.	DIM. 15	LUN. 16	VEN. 20	SAM. 21
	▲ Portes ouvertes à l'Antenne solidarité ZA plaisance	▲ Atelier santé pour tous : bouger c'est bien (association 24 boost) - soirée salle du conseil municipal	▲ Réunion des associations 18h30 - salle du conseil municipal	▲ Pièce de théâtre par la troupe Déviation 88 (ADMR) - 14h30 salle des fêtes
OCT.	VEN. 25	NOV.	SAM. 9	
	▲ Cinédocs - 15h et 20h salle du conseil municipal entrée libre		▲ Cinédocs (mois du documentaire) 18h - salle des fêtes entrée libre	

PARTICIPEZ À UNE RÉFLEXION COLLABORATIVE SUR UN NOUVEAU LIEU DANS NOTRE VILLAGE

En mai dernier a eu lieu une réunion publique sur l'avenir du commerce cassagnol qui a regroupé de nombreux participants.

À la suite de cette rencontre, le conseil municipal a délibéré le 19 juin 2019 en faveur d'un accompagnement de projet par l'Adefpat et le Pôle d'équilibre territorial et rural centre ouest Aveyron.

Aussi, nous vous invitons à participer à un groupe de travail pour l'émergence d'un nouveau lieu de vie dont les contours sont à définir : tout reste à imaginer, tout est à créer !

Ce collectif constitué de personnes d'horizons divers se réunira, accompagné d'un consultant, d'octobre prochain à juin 2020, à raison d'une fois par mois environ.

Le travail de réflexion se fera de manière collaborative, les idées et pour finir le projet à créer naîtront de l'échange.

Pourquoi un « lieu de vie » ? Afin de disposer d'un lieu ouvrant des possibles, pour tous les âges : se rencontrer, discuter, boire un verre ou déguster

un en-cas local, échanger des informations ou des compétences, acheter local... Ce sont tous ces « peut-être » qu'il faut construire ensemble, au travers d'une expérience collective. Chacun d'entre nous peut être acteur en s'impliquant dans ce collectif : vous êtes invité à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (par mail, par téléphone ou de vive voix), avant le 2 septembre pour une première réunion sans trop tarder. mairie-cassagnes12@orange.fr 05 65 46 70 09